



Extrait du CIDR

<http://cidr.org/Ingenierie-management-et.html>

Ingénierie, management et gouvernance des territoires

- Présentation - Domaines de compétences -

Date de mise en ligne : vendredi 8 janvier 2010

Description :

Les programmes du département « Ingénierie, management et gouvernance des territoires » ont pour objectif d'accompagner la gouvernance territoriale dans la mise en oeuvre de politiques de décentralisation articulées avec les politiques sectorielles et de développement durable.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Les programmes du département « Ingénierie, management et gouvernance des territoires [1] » ont pour objectif d'accompagner la gouvernance territoriale dans la mise en oeuvre de politiques de décentralisation articulées avec les politiques sectorielles et de développement durable.

Amélioration des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités

Les collectivités locales doivent être capables d'assurer de manière pérenne la chaîne complète de la maîtrise d'ouvrage d'équipements simples et de services de base destinés aux populations. Pour ce faire, le département développe des activités de renforcement organisationnel, de formation, d'appui conseil, de mise en réseaux des personnels des collectivités. Il privilégie le développement de compétences propres des collectivités et la mise en place de services permanents. Il appuie la territorialisation des politiques sectorielles, accompagne les services déconcentrés de l'Etat dans le transfert de maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales, notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Implication de la gouvernance dans la gestion durable du territoire

Afin de permettre aux collectivités locales de relever le défi d'une gestion durable de leur territoire, le département accompagne la mise en place d'instances pérennes de gouvernance territoriale. Il renforce les capacités des acteurs de ces instances sur le concept et les politiques nationales de développement durable. Il développe la participation des acteurs de la société civile dans toutes les étapes du processus de développement durable du territoire (planification, mise en oeuvre, suivi, évaluation). Un effort particulier est fait pour que progressent la place et le rôle des femmes et des jeunes dans ces processus. Des outils et méthodes adaptés aux contextes et aux différentes échelles sont formalisés et diffusés.

Promotion de dispositifs d'appui au développement économique local

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à remplir dans le développement économique local de leur territoire. Il s'agit d'augmenter les revenus, de créer des richesses et des emplois pour les populations des territoires. Il s'agit aussi de favoriser le développement d'une fiscalité locale nécessaire au renforcement des collectivités décentralisées.

Le département accompagne la mise en place de dispositifs territoriaux pérennes et efficaces basés sur des partenariats entre acteurs publics (collectivités, services publics) et privés (acteurs économiques, ONG, services aux entreprises, etc.) avec comme missions essentielles la conception de stratégies territoriales de développement économique, la coordination et l'organisation des acteurs, l'appui technique et financier aux porteurs de projets, la gestion de fonds de développement économique spécifiques dédiés à l'accompagnement de projets, la promotion interne et externe de l'économie du territoire.

Les pratiques du département en faveur du renforcement des capacités des collectivités, de la gouvernance locale pour un développement durable et du développement économique des territoires sont capitalisées et diffusées au travers de publications, de consultances internationales et de cycles de formation.

[1] Ancien département « Dynamique de territoire et développement communal »